

**BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - BUDGET COMMUNAL
POMPIGNAN (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21820142400015

POSTE COMPTABLE : SGC MOISSAC

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	30
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	31
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	34
C3.2 - Liste des établissements publics créés	35
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	36
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	37

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	38
D2 - Arrêté et signatures	39

BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

082-218201424-20220413-2022_012-BF

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-36 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1564
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	10
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND SUD TARN-ET-GARONNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
661294,00	784062,00	422,63	805,92

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	901,32	615,00
2	Produit des impositions directes/population	381,36	352,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	848,67	787,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	176,54	260,00
5	Encours de dette/population	1032,72	611,00
6	DGF/population	184,11	154,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,3979	0,4510
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1012	0,8780
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2080	0,3310
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,2168	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 415 127,76	1 259 441,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 155 686,76
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 415 127,76	1 415 127,76

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	396 382,35	1 191 833,58
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	92 316,37	79 815,16
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 782 950,02	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 271 648,74	1 271 648,74

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		2 686 776,50	2 686 776,50
---------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	263 678,00	0,00	376 170,56	376 170,56	376 170,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	458 270,00	0,00	498 510,00	498 510,00	498 510,00
014	Atténuations de produits	169 323,00	0,00	169 323,00	169 323,00	169 323,00
65	Autres charges de gestion courante	197 737,00	0,00	180 628,82	180 628,82	180 628,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 089 008,00	0,00	1 224 632,38	1 224 632,38	1 224 632,38
66	Charges financières	35 470,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		932,88	932,88	932,88
022	Dépenses imprévues	0,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 124 478,00	0,00	1 337 565,26	1 337 565,26	1 337 565,26
023	Virement à la section d'investissement (5)	853 951,00		74 315,50	74 315,50	74 315,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 248,00		3 247,00	3 247,00	3 247,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		857 199,00		77 562,50	77 562,50	77 562,50
TOTAL		1 981 677,00	0,00	1 415 127,76	1 415 127,76	1 415 127,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 415 127,76
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	12 897,00	0,00	10 200,00	10 200,00	10 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 832,00	0,00	85 765,00	85 765,00	85 765,00
73	Impôts et taxes	727 024,00	0,00	770 464,00	770 464,00	770 464,00
74	Dotations et participations	316 720,00	0,00	328 008,00	328 008,00	328 008,00
75	Autres produits de gestion courante	60 603,24	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 203 076,24	0,00	1 259 437,00	1 259 437,00	1 259 437,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits exceptionnels	657,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	15,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 203 752,24	0,00	1 259 441,00	1 259 441,00	1 259 441,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 203 752,24	0,00	1 259 441,00	1 259 441,00	1 259 441,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	155 686,76
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 415 127,76
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	77 562,50
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

Publié le 23/02/2024 à 10h22 BF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; RF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 043 + DF 042 = RF 042 ou solde de l'opération RI 041 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 190,00	13 474,00	26 000,00	26 000,00	39 474,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 490,00	30 038,83	157 000,00	157 000,00	187 038,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	96 695,00	46 333,00	79 000,00	79 000,00	125 333,00
	Total des opérations d'équipement	71 651,00	2 470,54	0,00	0,00	2 470,54
	Total des dépenses d'équipement	323 026,00	92 316,37	262 000,00	262 000,00	354 316,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 054 184,56	0,00	134 382,35	134 382,35	134 382,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 054 184,56	0,00	134 382,35	134 382,35	134 382,35
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 377 210,56	92 316,37	396 382,35	396 382,35	488 698,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	700,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 377 910,56	92 316,37	396 382,35	396 382,35	488 698,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**782 950,02**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 271 648,74****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	810 262,00	79 815,16	133 819,85	133 819,85	213 635,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	62 210,35	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	872 472,35	79 815,16	133 819,85	133 819,85	213 635,01
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	285 523,21	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	151 691,79	0,00	795 451,23	795 451,23	795 451,23
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	437 215,00	0,00	980 451,23	980 451,23	980 451,23
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 309 687,35	79 815,16	1 114 271,08	1 114 271,08	1 194 086,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	853 951,00		74 315,50	74 315,50	74 315,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 248,00		3 247,00	3 247,00	3 247,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	857 899,00		77 562,50	77 562,50	77 562,50

AR Prefecture BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022
Publié le 25/04/2022

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 167 586,35	79 815,16	1 191 833,58	1 191 833,58	1 271 648,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 271 648,74
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	77 562,50
--	------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	376 170,56		376 170,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	498 510,00		498 510,00
014	Atténuations de produits	169 323,00		169 323,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 628,82		180 628,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	27 000,00	0,00	27 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	932,88	3 247,00	4 179,88
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	85 000,00		85 000,00
023	Virement à la section d'investissement		74 315,50	74 315,50
Dépenses de fonctionnement – Total		1 337 565,26	77 562,50	1 415 127,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 415 127,76
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	134 382,35	0,00	134 382,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 470,54		2 470,54
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	39 474,00	0,00	39 474,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	187 038,83	0,00	187 038,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	125 333,00	0,00	125 333,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		488 698,72	0,00	488 698,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	782 950,02
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 271 648,74
---	---------------------

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 200,00		10 200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 765,00		85 765,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	770 464,00		770 464,00
74	Dotations et participations	328 008,00		328 008,00
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00	0,00	65 000,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	4,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 259 441,00	0,00	1 259 441,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

155 686,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 415 127,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	185 000,00	0,00	185 000,00
13	Subventions d'investissement	213 635,01	0,00	213 635,01
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 247,00	3 247,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		74 315,50	74 315,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		398 635,01	77 562,50	476 197,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

795 451,23

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 271 648,74

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	263 678,00	376 170,56	376 170,56
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	62 600,00	70 000,00	70 000,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00	42 000,00	42 000,00
60621	Combustibles	18 000,00	24 000,00	24 000,00
60622	Carburants	1 500,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60624	Produits de traitement	500,00	100,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	12 500,00	12 500,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	4 200,00	6 135,00	6 135,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	41 000,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 390,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	3 000,00	3 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	64 870,56	64 870,56
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 500,00	5 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	43 070,00	43 070,00
6156	Maintenance	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6161	Multirisques	7 300,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation générale et technique	315,00	315,00	315,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	200,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	180,00	180,00	180,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	393,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 300,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	458 270,00	498 510,00	498 510,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	310,00	310,00	310,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 800,00	8 100,00	8 100,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	930,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	261 000,00	295 000,00	295 000,00
6413	Personnel non titulaire	23 500,00	4 000,00	4 000,00
6415	Indemnité inflation	0,00	1 700,00	1 700,00
64168	Autres emplois d'insertion	22 500,00	35 000,00	35 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 700,00	53 000,00	53 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	57 000,00	68 000,00	68 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	200,00	200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 840,00	17 500,00	17 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	4 000,00	4 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	660,00	800,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 400,00	1 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 200,00	7 000,00	7 000,00
6488	Autres charges	1 330,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	169 323,00	169 323,00	169 323,00
739221	FNGIR	169 323,00	169 323,00	169 323,00
65	Autres charges de gestion courante	197 737,00	180 628,82	180 628,82
6531	Indemnités	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6532	Frais de mission	0,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 200,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00

AR Prefecture BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022
Publié le 25/04/2022

Chapitre / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6541	Créances admises en non-valeur	15,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	28 650,00	29 000,00	29 000,00
65548	Autres contributions	750,00	700,00	700,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	8 000,00	7 000,00	7 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	3 207,00	5 926,82	5 926,82
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	94 113,00	75 000,00	75 000,00
65888	Autres	2,00	2,00	2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 089 008,00	1 224 632,38	1 224 632,38
66	Charges financières (b)	35 470,00	27 000,00	27 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 470,00	27 000,00	27 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	932,88	932,88
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	932,88	932,88
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	85 000,00	85 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 124 478,00	1 337 565,26	1 337 565,26
023	Virement à la section d'investissement	853 951,00	74 315,50	74 315,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 248,00	3 247,00	3 247,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 248,00	3 247,00	3 247,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		857 199,00	77 562,50	77 562,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		857 199,00	77 562,50	77 562,50
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 981 677,00	1 415 127,76	1 415 127,76

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 415 127,76
--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	12 897,00	10 200,00	10 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 000,00	8 500,00	8 500,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	1 897,00	1 700,00	1 700,00
70	Produits services, domaine et ventes div	85 832,00	85 765,00	85 765,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	67,00	100,00	100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	215,00	215,00	215,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	71 500,00	71 500,00	71 500,00
70688	Autres prestations de services	12 600,00	12 550,00	12 550,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 250,00	1 250,00	1 250,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	200,00	150,00	150,00
73	Impôts et taxes	727 024,00	770 464,00	770 464,00
73111	Impôts directs locaux	520 462,00	565 949,00	565 949,00
73211	Attribution de compensation	107 515,00	107 515,00	107 515,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	31 650,00	30 000,00	30 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	23 397,00	23 000,00	23 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	44 000,00	44 000,00	44 000,00
74	Dotations et participations	316 720,00	328 008,00	328 008,00
7411	Dotation forfaitaire	126 707,00	130 854,00	130 854,00
74121	Dotation de solidarité rurale	96 424,00	103 963,00	103 963,00
74127	Dotation nationale de péréquation	47 501,00	38 406,00	38 406,00
7461	DGD	0,00	14 770,00	14 770,00
74718	Autres participations Etat	310,00	700,00	700,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 759,00	6 759,00
7473	Participat° Départements	0,00	6 759,00	6 759,00
7478	Participat° Autres organismes	30 000,00	6 173,00	6 173,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	11 700,00	11 700,00	11 700,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 976,00	5 260,00	5 260,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 664,00	2 664,00
7488	Autres attributions et participations	102,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 603,24	65 000,00	65 000,00
752	Revenus des immeubles	3 600,00	5 000,00	5 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	57 000,00	57 000,00	57 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3,24	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 203 076,24	1 259 437,00	1 259 437,00
76	Produits financiers (b)	4,00	4,00	4,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	4,00	4,00	4,00
77	Produits exceptionnels (c)	657,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	657,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	15,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	15,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 203 752,24	1 259 441,00	1 259 441,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 203 752,24	1 259 441,00	1 259 441,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	155 686,76
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 415 127,76
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

(1) Déclassement des chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 190,00	26 000,00	26 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	20 500,00	20 500,00
2051	Concessions, droits similaires	4 190,00	5 500,00	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	140 490,00	157 000,00	157 000,00
2111	Terrains nus	1 842,00	27 000,00	27 000,00
2112	Terrains de voirie	169,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	23 500,00	23 500,00
21534	Réseaux d'électrification	61 359,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	38 854,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 540,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 706,00	83 000,00	83 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 020,00	23 500,00	23 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	96 695,00	79 000,00	79 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	77 000,00	77 000,00
2313	Constructions	39 620,00	2 000,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	57 075,00	0,00	0,00
313	Opération d'équipement n° 313 (5)	71 651,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		323 026,00	262 000,00	262 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 054 184,56	134 382,35	134 382,35
1641	Emprunts en euros	142 419,00	128 500,00	128 500,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	900 000,00	0,00	0,00
168748	Dettes - Autres communes	11 765,56	5 882,35	5 882,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 054 184,56	134 382,35	134 382,35
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 377 210,56	396 382,35	396 382,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	700,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	700,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		700,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 377 910,56	396 382,35	396 382,35

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	92 316,37
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	782 950,02
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 271 648,74
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	810 262,00	133 819,85	133 819,85
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	110 636,00	32 566,85	32 566,85
1322	Subv. non transf. Régions	197 410,00	2 439,00	2 439,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 640,00	8 798,00	8 798,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	42 000,00	42 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	6 546,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 438,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	442 592,00	42 934,00	42 934,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	5 082,00	5 082,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	62 210,35	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	56 328,00	0,00	0,00
168748	Dettes - Autres communes	5 882,35	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		872 472,35	133 819,85	133 819,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	437 215,00	980 451,23	980 451,23
10222	FCTVA	225 523,21	115 000,00	115 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	151 691,79	795 451,23	795 451,23
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		437 215,00	980 451,23	980 451,23
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 309 687,35	1 114 271,08	1 114 271,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement	853 951,00	74 315,50	74 315,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 248,00	3 247,00	3 247,00
28031	Frais d'études	1 306,00	1 305,00	1 305,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 942,00	1 942,00	1 942,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		857 199,00	77 562,50	77 562,50
041	Opérations patrimoniales (9)	700,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	700,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		857 899,00	77 562,50	77 562,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 167 586,35	1 191 833,58	1 191 833,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	79 815,16
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 271 648,74
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 313 (1)
LIBELLE : Extension grpe scol avec atelier munic

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 862 270,84	a 2 470,54	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	286 353,17	2 470,54	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	286 353,17	2 470,54	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 029,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	989,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 039,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 573 887,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 565 279,93	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	8 607,99	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 79 815,16	d 0,00
13	Subventions d'investissement	79 815,16	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	28 224,97	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 599,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	49 991,19	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	77 344,62
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

082-218201424-20220413-2022_012-BF
Reçu le 25/04/2022
Publié le 25/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 285 469,25									
1641 Emprunts en euros (total)					2 285 469,25									
00000844688	CRCAM NORD MIDI PYRENEES	03/08/2016		31/12/2017	1 000 000,00	F		1,400	1,400	EUR	A	P	O	A-1
00001783098	CRCAM NORD MIDI PYRENEES	30/10/2018		30/11/2019	400 000,00	F		2,250	2,250	EUR	A	P	O	A-1
30001909138A	CRCAM SUD ALL	03/08/2016		16/01/2017	260 538,78	F		1,800	1,800	EUR	A	P	O	A-1
6221274	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	30/01/2003		05/01/2004	400 000,00	F		4,750	4,750	EUR	A	P	O	A-1
69367317026A	CRCAM SUD ALL	03/08/2016		05/01/2017	224 930,47	F		1,100	1,100	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 285 469,25									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 532 570,63					128 404,99	26 936,98	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 532 570,63					128 404,99	26 936,98	0,00	0,00
00000844688	N	0,00	A-1	821 604,42	16,99	F		1,400	46 170,71	11 502,46	0,00	0,00
00001783098	N	0,00	A-1	362 894,31	22,91	F		2,250	12 929,28	8 165,12	0,00	0,00
30001909138A	N	0,00	A-1	186 955,31	11,04	F		1,800	15 520,84	3 365,20	0,00	0,00
6221274	N	0,00	A-1	58 408,92	2,00	F		4,750	28 527,04	2 774,42	0,00	0,00
69367317026A	N	0,00	A-1	102 707,67	4,01	F		1,100	25 257,12	1 129,78	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 532 570,63					128 404,99	26 936,98	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 532 570,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		134 382,35	I 134 382,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		134 382,35	134 382,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	128 500,00	128 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 882,35	5 882,35
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	134 382,35	92 316,37	782 950,02	1 009 648,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		262 562,50	III 262 562,50
Ressources propres externes de l'année (a)		185 000,00	185 000,00
10222	FCTVA	115 000,00	115 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		77 562,50	77 562,50
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 305,00	1 305,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 942,00	1 942,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	74 315,50	74 315,50

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	262 562,50	79 815,16	0,00	795 451,23	1 137 828,89

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 009 648,74
Ressources propres disponibles	IV	1 137 828,89
Solde	V = IV - II (6)	128 180,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	N°1 Subvention communale		CCAS	Etablissement de droit public	5 926,82
6574	N°1 Subvention communale		ACCORD FRANCO SLAVE 82	Association	0,00
6574	N°1 Subvention communale		AMICALE SAPEURS POMPIERS DE GRISOLLES	Association	420,00
6574	N°1 Subvention communale		ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE	Association	100,00
6574	N°1 Subvention communale		ANIMATION LOISIRS	Association	6 100,00
6574	N°1 Subvention communale		ASP FOOTBALL	Association	2 000,00
6574	N°1 Subvention communale		ASSOC. ACTION ANTI FRELON ASIATIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention communale		ASSOC. POMPIGNAN ARTS PLASTIQUES	Association	0,00
6574	N°2 Subvention communale		ASSOC. POMPIGNAN ARTS PLASTIQUES	Association	500,00
6574	N°1 Subvention communale		ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention communale		ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES	Association	1 350,00
6574	N°1 Subvention communale		ASSOCIATION OLYMPE BOUGE	Association	1 200,00
6574	N°1 Subvention communale		ATT LGV	Association	0,00
6574	N°1 Subvention communale		CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	130,00
6574	N°1 Subvention communale		EQUIWESTERN LOISIRS	Association	400,00
6574	N°1 Subvention communale		FEDERATION DE PECHE PROTECTION MILIEUX AQUATIQUES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention communale		FNACA COMITE CANT. GRISOLLES	Association	50,00
6574	N°1 Subvention communale		JOURNEES SPORTIVES POMPIGNANAISES	Association	350,00
6574	N°1 Subvention communale		L'ELAN POMPIGNANAIS	Association	495,00
6574	N°1 Subvention communale		LA MARQUISE DANSE	Association	400,00
6574	N°1 Subvention communale		LES AMIS D'ABORD	Association	400,00
6574	N°1 Subvention communale		LES OURS JUDO CLUB	Association	600,00
6574	N°1 Subvention communale		MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Association	500,00
6574	N°1 Subvention communale		POMPIGNAN PETANQUE CLUB	Association	0,00
6574	N°1 Subvention communale		POMPIGNAN POKER CLUB	Association	440,00
6574	N°1 Subvention communale		QUAND SERT L'ESPOIR APRENDRE A VIVRE AVEC LE CANCE	Association	100,00
6574	N°1 Subvention communale		SAUVONS LE PATRIMOINE DE POMPIGNAN	Association	400,00
6574	N°1 Subvention communale		SPA MONTAUBAN ET ENVIRONS REFUGE	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	8,00	9,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	3,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	14,00	17,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

BUDGET COMMUNAL POMPIGNAN - Principal - BP - 2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent polyvalent		TECH		0,00	A	
Agent polyvalent		OTR		0,00	A	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
S.I.A.P. DE LA REGION DE GRISOLLES			0,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 82			0,00
SYNDICAT MIXTE ONDES GARONNE			0,00
CTE DE CNES GRAND SUD TARN-ET-GARONNE	01/01/2017	FPU	0,00
S.M.A.G.	01/01/2019		0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Pendant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Multiservices	Service à caractère adm (loc bâtiments)	28/05/2001	- 28/05/2001		SPA	Oui

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 154 000,00	6,85	43,71	1,89	504 413,00	8,87
TFPNB	32 200,00	2,22	102,60	1,90	33 037,00	4,16
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 186 200,00	6,72			537 450,00	8,57

082-218201424-20220413-2022_012-BF

Reçu le 25/04/2022

Publié le 25/04/2022

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .